

N° 24 - Délibération portant désignation des représentants de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte à l'EPIC Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte-Verdon

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

VU l'arrêté n°41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code du Tourisme ;

VU la délibération n° n° 2018-... du Conseil de la Communauté d'Agglomération Provence Verte du 12 novembre 2018 portant approbation des nouveaux statuts du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon (SMPVV) ;

VU la délibération n° 2018-... du Conseil de Communauté du 12 novembre 2018 portant approbation des statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal Provence Verte-Verdon ;

VU les projets de statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal Provence Verte-Verdon ;

CONSIDERANT qu'il est constitué un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial « Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte - Verdon » pour répondre aux objectifs communs que la Communauté d'agglomération de la Provence Verte (CAPV) et la Communauté de Communes Provence Verdon (CCPV) se sont fixées en matière de développement touristique ;

CONSIDERANT l'article 4 des statuts de l'EPIC relatif au collège des représentants de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte, à savoir 9 titulaires et 9 suppléants, et de la Communauté de Communes Provence Verdon (3 titulaires et 3 suppléants) ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'élection des 9 représentants titulaires et 9 suppléants de la Communauté d'agglomération pour siéger à l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte-Verdon, conformément à l'article R133-4 du Code du Tourisme ;

CONSIDERANT la présence des candidats suivants :

Titulaires	Suppléants
Jean-Michel CONSTANS	Jacques PAUL
Eric AUDIBERT	Serge LOUDES
Didier BREMOND	Romain DEBRAY
Sébastien BOURLIN	Franck PERO
Gilles RASTELLO	Christine LANFRANCHI
Anne-Marie LAMIA	Mireille BGEUF
Michel GROS	Gérard FABRE
Jean-Claude FELIX	Jean-Luc LAUMAILLER

Alain MONTIER	Denis LAVIGOGNE
---------------	-----------------

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Il est demandé au Conseil de Communauté :

- **de procéder à l'élection des représentants de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte pour siéger à l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte-Verdon, conformément aux statuts de ce dernier, à compter du 1^{er} janvier 2019.**

Sont donc élus pour siéger au sein de l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte-Verdon :